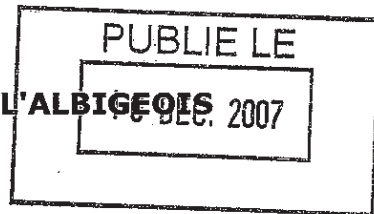


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS



SÉANCE DU 27 NOVEMBRE À 20 HEURES 30

N°4 - 130 / 2007 : ATTRIBUTION DES MARCHÉS CONCERNANT LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES SECTEURS DE VENE ET DE JOURDES DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON AU RÉSEAU DE LA VILLE D'ALBI
LOTS 1 - 2 : CANALISATIONS
LOTS 5 - 6 : ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES DE L'OUVRAGE DE RÉGULATION

L'An Deux Mille Sept, le 27 Novembre 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 27 Novembre 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Jean SICARD, Pierre COSTES, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Marcel COULIOU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Serge NEAU, Michel ALBINET.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Josette BÈS, Josian VAYRE, Jacques HUC, Claude RAMON.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Monsieur, Doris HUCHEDÉ, Eliane CARLES, Christiane SÉGURA, Jean-Philippe ROQUES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Louis BARRET, Dominique BILLET, Christian BONZI, Max AMIEL, Jean-Louis MATHIEU, Jean-Claude De LAPANOUSE, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Jean-Pierre BOUCLY, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Frédéric ESQUEVIN, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, André BAUP, Bruno CRUSEL, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Jean-Louis RAUCOULES, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Patrice MANGIONE, Gérard SOULOUMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 35
Votants (titulaires, suppléants votants) : 31

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 27 NOVEMBRE 2007

N° 4 - 130 / 2007 : ATTRIBUTION DES MARCHÉS CONCERNANT LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DES SECTEURS DE VÈNE ET DE JOURDES DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON AU RÉSEAU DE LA VILLE D'ALBI **LOTS 1 - 2 : CANALISATIONS** **LOTS 5 - 6 : ÉQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES DE L'OUVRAGE DE RÉGULATION**

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générales des Services,
Marchés publics,
Finances et Budget

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

La Commune de PUYGOUZON a adopté son schéma d'assainissement en mars 1999.

Compte tenu de :

- l'état de surcharge de la station d'épuration de La Vène.
- du rejet des 2 stations d'épuration existantes dans un milieu récepteur classé en zone sensible, nécessitant un traitement poussé de l'azote et du phosphore.
- de la possibilité, dans le cas d'un raccordement à la commune d'Albi, de permettre la desserte de secteurs albigeois encore non desservis.

Des études menées en 2001 et 2002 ont conclu sur l'opportunité technique et financière de regrouper les zones d'assainissement collectif, de façon à traiter les effluents au sein d'un ouvrage épuratoire unique : la station d'épuration de la commune d'Albi.

Par délibération en date du 28 juin 2005, reçue en préfecture le 5 juillet 2005, les membres du Conseil Communautaire ont adopté :

- Le lancement de l'opération de raccordement des eaux usées de la commune de Puygouzon au réseau d'assainissement de la commune d'Albi.
- Le principe de missionner un maître d'œuvre chargé de mettre au point le projet détaillé de cette opération et d'en suivre la réalisation.

Par délibération du Conseil Communautaire en date du 27 septembre 2005 reçue en préfecture le 10 octobre 2005, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Groupement Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Tarn (mandataire) et Direction Départementale de l'Équipement du Tarn.

Les prestations sont divisées en 6 lots :

Lot n°1 -Canalisations / Secteur La Vène

La prestation consiste en la fourniture et la pose de canalisations de transfert gravitaire, de diamètre 200-250mm sur un linéaire de 1600 ml.

Lot n°2 : Canalisations / Secteur Jourdes

La prestation consiste en la fourniture et la pose de canalisations de transfert gravitaire, de diamètre 200-250mm sur un linéaire de 2650 ml.

Lot n°3 : Génie Civil / Ouvrage régulation et démolition station de La Vène

Il s'agit d'une prestation de génie civil portant sur la construction d'un ouvrage de comptage, d'un déversoir et d'un poste de pompage avec démolition des ouvrages épuratoires existants.

Lot n°4 : Génie Civil / Ouvrage régulation et démolition ouvrages de Jourdes

Il s'agit d'une prestation de génie civil portant sur la construction d'un ouvrage de comptage, d'un déversoir et d'un poste de pompage avec démolition des ouvrages épuratoires existants.

Lot n°5 : Equipements Electromécaniques de l'ouvrage de régulation / Secteur La Vène

La prestation consiste en la fourniture et pose d'équipements électromécaniques destinées aux ouvrages de comptage des eaux brutes, d déversement des surcharges hydrauliques et de pompage vers des ouvrages existants à réhabiliter.

Lot n°6 : Equipements Electromécaniques de l'ouvrage de régulation / Secteur Jourdès

La prestation consiste en la fourniture et pose d'équipements électromécaniques destinées aux ouvrages de comptage des eaux brutes, d déversement des surcharges hydrauliques et de pompage vers des ouvrages existants à réhabiliter.

La consultation a été lancée dans le cadre d'un marché négocié, comme l'autorise l'article 35 du nouveau code des marchés publics pour les marchés de travaux compris entre 210 000 € HT et 5 270 000 € HT, l'enveloppe prévisionnelle globale de ces 6 lots s'élevant à 1 416 093,40 € HT.

L'avis d'appel public à concurrence a été envoyé au BOAMP le 03.09.2007.

La date limite de réception des candidatures était fixée au 26.09.2007.

La date limite de réception des offres était fixée au 05.11.2007.

Sur 19 candidatures au total :

- 10 candidatures ont été retenues pour le lot n°1 et 2 ; 5 candidats ont remis une offre.
- 5 candidatures ont été retenues pour le lot n°3 et 4 ; 1 candidats ont remis une offre.
- 5 candidatures ont été retenues pour le lot n°5 et 6 ; 2 candidats ont remis une offre.

Tous les plis sont arrivés dans les délais requis.

Les 8 entreprises ont été reçues en entretien de négociations en date du 14.11.2007. Les membres de la commission d'appel d'offres réunis le 19.11.2007 ont pris connaissance du rapport d'analyse des offres et ont attribué le marché de maîtrise travaux pour l'opération susmentionnée aux sociétés suivantes :

- Lot n°1 : Canalisations « La Vène »

Groupement BENEZECH – GIULIANI TP pour un montant de 371 755,12 € HT.

- Lot n°2 : Canalisations « Jourdes »

Groupement BENEZECH – GIULIANI TP pour un montant de 711 929,50 € HT.

- Lot n°5 : Equipements « La Vene »

EGE PLANCHON pour un montant de 62 198,54 € H.T.

- Lot n°6 : Equipements « Jourdes »

EGE PLANCHON pour un montant de 44 927,12 € H.T.

S'agissant des lots 3 et 4 de génie civil, une seule offre par lot ayant été remise celle-ci étant nettement supérieure à l'estimation du maître d'œuvre, la commission d'appel d'offres propose de relancer la consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles 33, 35, 57 et suivants 25 du Code des marchés publics organisant la procédure de marché négocié pour la passation des marchés de travaux dont le montant est compris entre 210 000 € HT et 5 270 000 € HT,

Vu la délibération du 8 février 2005 du Conseil de Communauté prenant acte du transfert de la compétence de contrôle des installations d'assainissement non collectif par la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 19 novembre 2007, pour l'attribution des marchés,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L' UNANIMITÉ, (une abstention : Monsieur Josian VAYRE),

↳ **APPROUVE** l'attribution lots 1,2, 5 et 6 de l'opération de l'opération de raccordement des effluents de la commune de Puygouzon au réseau d'assainissement de la commune d'Albi aux sociétés suivantes :

- Lot n°1 : Canalisations « La Vene »

Groupement BENEZECH – GIULIANI TP pour un montant de 371 755,12 € HT.

- Lot n°2 : Canalisations « Jourdes »

Groupement BENEZECH – GIULIANI TP pour un montant de 711 929,50 € HT.

- Lot n°5 : Equipements « La Vene »

EGE PLANCHON pour un montant de 62 198,54 € H.T.

- Lot n°6 : Equipements « Jourdes »

EGE PLANCHON pour un montant de 44 927,12€ H.T.

↳ **DÉCLARE** infructueuse la procédure consultation concernant les lots 3 et 4 de génie civil de l'opération de l'opération de raccordement des effluents de la commune de Puygouzon au réseau d'assainissement de la commune d'Albi, au motif d'une offre inacceptable vis-à-vis de l'estimation prévisionnelle

↳ **AUTORISE** Monsieur Le Président à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à la passation de ces marchés de travaux des lots 1, 2, 5, et 6 et des prestations complémentaires en découlant.

↳ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires sont prévus au budget annexe Assainissement collectif de l'exercice en cours.

↳ **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les demandes de subventions auprès des organismes financeurs concernés.

Pour extrait conforme,
Fait le 27 Novembre 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

